

le 21 JUIN 2024

Par délégation du Maire
Marc Andrieu
Directeur général adjoint

DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION

<i>Service :</i>	Direction générale des services Service : Musée Bonnat-Helleu
<i>Nature de la prestation :</i>	MUSEE BONNAT-HELLEU, MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BAYONNE - CHANTIER DES COLLECTIONS - VOLET CONSERVATION-RESTAURATION – RESTAURATION DES PEINTURES ET DE LEUR CADRE – ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS LOT 5 : PEINTURES SUR BOIS, CUIVRE, ALBATRE ET LEUR CADRE, XVIIe-XIXe SIECLES
<i>Date limite de réception des offres :</i>	Mercredi 17 avril 2024 à 09H00
<i>Mode de Passation :</i>	Marchés subséquents à l'accord-cadre 21ACCULTURE01 «MUSEE BONNAT-HELLEU, MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BAYONNE - CHANTIER DES COLLECTIONS - VOLET RESTAURATION-CONSERVATION - RESTAURATION DES PEINTURES ET DE LEUR CADRE - ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS»

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire pour la durée de son mandat,

Vu l'arrêté en date du 17 janvier 2023 portant délégation de signature dans le domaine de la commande publique à Monsieur Jean-Marc Salanne, conseiller municipal,

Vu l'accord-cadre n° 21ACCULTURE01_L5 portant sur la restauration des peintures et de leur cadre, signé avec les groupements LAVEAU et ATELIER SERAPHIN,

Considérant la décision du comité MAPA en date du 14 juin 2024,

DÉCISION :

LOT 5 – MS10 : XIXE SIECLE

Après analyse des propositions fondée sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et décide de retenir la proposition du groupement ATELIER SERAPHIN, jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 18 680,50 € HT.

Jean-Marc Salanne
Conseiller municipal délégué
à la commande publique

Signé électroniquement par : JM SALANNE
Date de signature : 20/06/2024
Qualité : Elu aux Marchés Publics

Ville de Bayonne - Hôtel de Ville
1 avenue Maréchal Leclerc - BP 60004 - 64109 Bayonne cedex

Tél. : 05 59 46 60 60 – Fax : 05 59 25 70 79
contact@bayonne.fr

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.